



Paris, le 16 septembre 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 5ème palmarès des Trophées de l'agriculture durable

Au terme des deux grandes phases régionale et nationale de sélection, le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt a l'honneur de présenter le palmarès de la 5ème édition des Trophées de l'agriculture durable.

Réuni le 5 septembre à Paris, le jury présidé par Perico Legasse, rassemble une vingtaine de représentants du monde agricole et des personnalités qualifiées. Il a été élargi aux principaux représentants du monde syndical et ouvert à des réseaux alternatifs.

Etant donné la qualité et la diversité des dossiers présentés, le jury a voulu récompenser les projets au caractère agroécologique le mieux abouti.

Perico Legasse explique dans quel état d'esprit le jury a travaillé et les raisons pour lesquelles il a accepté de le présider : *«Ces trophées sont là, à l'initiative du ministère de l'Agriculture, dans le cadre de la politique pour l'agro-écologie, pour redonner confiance, espoir et le goût du travail fondamental de la terre et de la préservation de cette agriculture, aux nouvelles générations».*

Trois critères constitutifs du développement durable ont guidé les choix du jury :

- l'impact positif des projets, sur l'environnement,
- leur viabilité économique,
- la prise en compte des aspects sociaux et territoriaux, notamment la charge de travail et la qualité de vie des acteurs investis dans le projet.

Ces priorités s'inscrivent pleinement dans les démarches à caractère agro-écologique que le ministère valorise, conciliant une agriculture productive et compétitive en s'appuyant sur les ressources de la nature, tout en les préservant.

### Le palmarès

#### Prix de la catégorie exploitant :

**Lauréat** : une exploitation de grandes cultures biologique de 87 hectares en Midi-Pyrénées.

Concernant l'exploitant Pierre PUJOS, le jury a été sensible à la qualité de la réflexion agronomique en grandes cultures, à l'exemplarité de la démarche, à sa dimension pédagogique très parlante pour un grand nombre d'exploitants désireux de s'y retrouver et pour sa capacité d'insertion dans les milieux économiques durables. Sur cette exploitation, plusieurs leviers agronomiques sont mobilisés en même temps : rotation de 8 ans très bien conçue avec couverture permanente du sol, restitution des pailles au sol et engrais verts, travail superficiel du sol et semis direct, multiples infrastructures agroécologiques... Cela permet une amélioration des sols sans apport extérieur de fertilisant.

Par ailleurs, le jury a été sensible au contenu de deux dossiers et a décidé à l'unanimité de décerner une mention **«espoir de l'agriculture durable»** à :

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11

---

Ministère de l'agriculture, de l'AgroAlimentaire et de la forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) – [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

<http://agriculture.gouv.fr/trophees-agriculture-durable>

1°) Perrine et Charles HERVE-GRUYER, de la ferme du Bec-Helloin en Normandie, pour leur effort exceptionnel et l'expérimentation novatrice, pour leur génie inventif et pour leur désir d'essaimer tout en prospectant des voies originales et prometteuses.

2°) à Philippe PROT, des Vergers de Cousances, en Lorraine, pour l'inventivité agronomique de sa démarche et pour sa persévérance à trouver des solutions respectueuses de l'environnement dans une cohérence globale des systèmes ainsi que pour ses initiatives d'entrepreneur.

Prix de la catégorie structure :

**Lauréat :** la FRCIVAM Pays-de-Loire. En tant qu'exemple réussi de démarche ascendante ayant abouti à une proposition aux pouvoirs publics d'une mesure d'aide aux systèmes de grandes cultures économes en intrants et pour avoir approfondi les méthodes d'animation et d'accompagnement des groupes d'agriculteurs volontaires.

Mention spéciale du jury décernée au CFPPA de Vaucluse pour la prise en compte du nombre grandissant d'installations hors cadre agricole familiale. Au niveau national, le prix de la catégorie «exploitants» et celui de la catégorie «structure» donnent lieu à une récompense de 8000 euros chacun, offerts par le Crédit agricole, partenaire du concours depuis sa création.

Le palmarès de l'édition 2013 a été élargi à deux nouveaux prix :

- Prix de la démarche collective :

- Le prix spécial de la démarche collective, crée uniquement au niveau national, récompense un projet dans lequel l'action collective s'inscrit au cœur de la démarche. Parmi les critères retenus, la pertinence du caractère collectif est déterminant. Figurent aussi la diversité des productions, l'adéquation au territoire, la qualité du partenariat ou le degré d'innovation. Le lauréat de ce prix choisi parmi les candidats des catégories «exploitants» et «structure», est doté par le Crédit agricole d'une récompense de 4000 euros.

**Lauréat :** CIVAM Bio Gard en Languedoc-Roussillon, pour la remarquable collaboration entre agriculteurs céréaliers bio et artisans boulangers ayant abouti à la création d'une filière locale de pain biologique « le Raspaillou ».

- «Coup de coeur du public »

- Cette année le ministère a souhaité mobiliser le grand public en créant « Le coup de cœur du public », une bonne façon de le sensibiliser aux problématiques liées à l'agroécologie et de lui faire connaître les démarches exemplaires de ces hommes et de ces femmes qui au quotidien se battent pour promouvoir une agriculture à la fois productive et respectueuse de l'environnement. Une démarche qui rencontre un certain succès : ouvert depuis le 5 septembre, plus de 800 internautes ont voté sur la page Facebook du ministère. Il reste encore quelques jours pour voter : le vainqueur sera désigné le 17 septembre.

La remise de l'ensemble des prix aura lieu pendant la fête Ain'contournable organisée par les  
Jeunes Agriculteurs

dimanche 22 septembre 2013  
A partir de 14 heures  
à Ars sur Formans (Ain)

en présence du ministre Stéphane Le Foll, de Perico Legasse et de certains membres du jury  
et de nos fidèles partenaires comme le Crédit agricole, qui apportent leur soutien actif aux  
lauréats du concours